ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 29037

Texte de la question

M. Jacques Bascou attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les répercussions en France d'éventuelles avancées au niveau Européen dans le traitement des infections à staphylocoque doré. Des informations publiées dans la presse ont fait état de progrès dans la recherche, en Suisse mais aussi en Grande-Bretagne, concernant des molécules nouvelles qui pourraient être efficaces dans ce traitement. Elles suscitent de grands espoirs parmi les personnes qui souffrent des formes les plus graves de ces infections, en particulier les victimes de maladies nosocomiales. Par contre, des patients ayant saisi récemment l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS) sur cette question se sont vu répondre qu'aucun essai clinique sur une de ces molécules, ni aucun nouvel agent de traitement spécifique n'avait été déposé à l'Unité Essais cliniques des médicaments. Il lui demande si des progrès thérapeutiques sont en vue dans le traitement, en France, des infections à staphylocoque doré.

Données clés

Auteur : M. Jacques Bascou
Circonscription : Aude (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29037
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 août 2008, page 6693
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)